

Bagarre autour d'un gros projet immobilier

VEVEY

Partisans et opposants du PPA Cour aux marchandises – près de 1'000 nouveaux habitants prévus derrière la gare – s'affrontent en débat. Enjeu: les loyers modérés, les espaces verts et les appartements protégés.

Vaines promesses pour les uns. Engagements concrets pour les autres. Le débat contradictoire qui s'est déroulé le 16 janvier à la salle du Conseil communal de Vevey a été chaud. D'un côté, les acteurs du référendum contre le PPA Cour aux marchandises, représentés par les Verts et le parti Décroissance-Alternatives. De l'autre, les CFF, propriétaires du terrain, et le comité en faveur de ce PPA qui regroupe le Parti socialiste,

Vevey Libre, PDC, PLR et une partie de l'UDC. Mais le 12 février, ce sera le peuple qui tranchera.

Loyers modérés?

Le public venu assister au débat comptait une septantaine de personnes. Mais pas sûr qu'il ait pu se forger une opinion claire. Les chiffres avancés d'un côté comme de l'autre divergent. Le comité référendaire affirme qu'il n'y a aucune garantie que les 350 logements prévus soient entièrement voués à de la location. Les CFF affirment haut et fort qu'aucun logement ne sera destiné à la vente et que deux-tiers de ceux-ci seront à loyers modérés. «Nous n'avons aucune assurance sur ce chiffre. Il n'est inscrit nulle part. Le PPA impose uniquement que 20% des logements devront être destinés à la location», s'insurge Alain Gonthier, du parti Décroissance-Alternatives et opposé au PPA. «Nous avons signé une convention avec



Le ton était houleux entre les défenseurs du projet – Patrick Bertschy (PLR) et Guillaume Dekkil, des CFF (à g.) – et les opposants, Sabrina della Palma (Les Verts) et Alain Gonthier (Décroissance-Alternatives, à dr.).

Ville de Vevey

la Municipalité qui assure que la totalité des logements seront de la location et que 30% de ceux-ci seront à loyers modérés», rétorque Guillaume Dekkil, chef de projet chez CFF immobilier Développement. Une convention, confirmée par la syndique Elina Leimgruber, et qui inscrit également une crèche, des appartements protégés et la sauvegarde du Théâtre des Trois-quarts. Mais les opposants estiment que cette convention n'engage

en rien. Même discours pour les espaces publics: 60% de la surface de ce nouveau quartier sera consacrée à des espaces verts et des parcs publics, assurent les défenseurs du projet. Impossible, affirment les opposants, estimant également que de ce côté-là il n'y a aucune garantie. **sgi**



Nouvelle réunion publique le 24 janvier à 19h à la villa Métisse, rue de l'Union 24, Vevey.